



OIC/ICIM-10/2014/REP/FINAL

**RAPPORT DE LA DIXIEME SESSION
DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE
DES MINISTRES DE L'INFORMATION**

*(Session de la convergence des medias
pour la paix et la tranquillité dans le monde islamique)*

TEHERAN-REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

3-4 DECEMBRE 2014

**RAPPORT DE LA DIXIEME SESSION
DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE
DES MINISTRES DE L'INFORMATION**
*(Session de la convergence des medias pour la paix
et la tranquillité dans le monde islamique)*

TEHERAN - REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
3 - 4 DECEMBRE 2014

- 1- A l'aimable invitation de la République Islamique d'Iran, la Conférence islamique des Ministres de l'information a tenu sa dixième session, sur le thème de «la convergence des médias pour la paix et la tranquillité dans le monde islamique», dans la capitale iranienne, Téhéran, les 3 et 4 Décembre 2014, sous le haut patronage de Son Excellence le Premier Vice-président de la République islamique d'Iran, M. Jahangiri.
- 2- Ont participé à la session les États membres de l'OCI, les pays observateurs, les organes subsidiaires, les institutions spécialisées et affiliées et les organisations et institutions invitées listés en annexe (Liste des participants en annexe).
- 3- La conférence a débuté par la récitation de quelques versets du Saint Coran.
- 4- Le Président de la neuvième session de la Conférence islamique des Ministres de l'information, ambassadeur de la République Gabonaise auprès du Royaume d'Arabie saoudite, Son Excellence M. Ismael Gnamalen Goungou Oligui, a prononcé un discours dans lequel il a passé en revue les efforts déployés par son pays pour la mise en œuvre des résolutions adoptées à la 9^{ème} session de la CIMI et a salué le rôle joué par le secrétariat général de l'OCI dans le processus de mise en œuvre. Il a également exprimé ses remerciements au Secrétaire général de l'OCI pour le talent avec lequel il conduit les activités de l'Organisation au service du bien-être général l'Oummah islamique. Il a également souligné les efforts déployés par le Gabon en vue de développer le secteur de l'information et de mettre en place l'infrastructure de communication adéquate en faveur des établissements d'enseignement.
- 5- S.E M. Ali Jannati, Ministre de la Culture et de l'Orientation islamique de la République islamique d'Iran et président de la dixième session de la Conférence islamique des Ministres de l'information, a ensuite pris la parole pour souhaiter à son tour la bienvenue aux participants et évoquer les "nombreux défis auxquels le monde islamique et en particulier la région du Moyen-Orient sont confrontés" et qui sont posés par "l'extrémisme, la violence, le terrorisme, l'invasion militaire, la violation de la souveraineté nationale des États, l'occupation, les récentes tueries sans précédent et la dévastation dans la bande de Gaza, qui constituent un exemple évident de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, perpétrés par le régime sioniste." Il a souligné que "l'extrémisme et la violence dans notre région, ont ajouté à nos souffrances. Dans ce contexte, il a rappelé l'initiative de S.E. le Président Rouhani en faveur d'un "monde contre la violence et l'extrémisme" qui a reçu, a-t-il relevé, un large soutien de la part de la communauté internationale, et en particulier les musulmans à travers le monde. M. Jannati a noté que les "pays islamiques devraient renforcer leurs organes d'information et l'interconnexion de leurs médias pour être en mesure de déjouer toutes les tentatives visant à les diviser toujours plus ", notant que "l'action

commune et la collaboration sont la seule solution pour garantir un brillant avenir à l'Oummah islamique." Il a également appelé à la finalisation du processus de restructuration de l'Agence islamique internationale de presse (IINA) et de l'Union des radiodiffusions islamiques (URI) et lancement de la chaîne satellitaire de l'OCI.

- 6- S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, Iyad Bin Ameen Madani, a prononcé par la suite un discours au début duquel il a dans lequel il a exprimé ses remerciements et son appréciation à la République du Gabon pour ses efforts et ses réalisations au cours de son mandat à tête de la 9^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de l'information pendant les deux années et demi écoulées. Il a également exprimé ses remerciements à S.E. M. Ali Jannati et aux responsables de la République islamique d'Iran pour avoir abrité la 10^{ème} session de la CIMI ainsi que pour leur accueil chaleureux, leur hospitalité et les excellentes dispositions prises pour tenir cette Conférence. M. Madani a noté que l'Oummah islamique est confrontée à de nombreux défis qui mettent en péril non seulement sa stabilité, sa sécurité et son effort de développement, mais aussi son identité et son mode de vie, indiquant que la conférence d'aujourd'hui porte sur les challenges auxquels font face la rhétorique et les institutions médiatiques et les cadres qui régissent la démarche de l'OCI dans les divers domaines de l'information et de la communication. Le Secrétaire général a insisté sur la nécessité de réfuter le discours extrémiste, de le démanteler et de bien en comprendre le contexte et le climat dans lequel il éclot et prospère, ainsi que ses tenants et aboutissants politiques, économiques, sociaux et religieux. Il a, d'autre part, appelé à la nécessité de revisiter l'idée d'un Code de conduite pour les médias et le discours des organes d'information qui avait été soulevée par les 7^{ème} et 8^{ème} sessions de la CIMI et qui n'a pu voir la lumière. M. Madani a également appelé les médias à barrer la route au racisme et à la politique de «l'apartheid» pratiqués par Israël contre le peuple palestinien, et à dénoncer les actes de profanation de la mosquée Al-Aqsa, qui illustrent les formes les plus révoltantes de la rhétorique de la haine. Evoquant les nombreux projets de résolutions soumis à la 10^{ème} session de la CIMI, le Secrétaire général a exprimé l'espoir que la Conférence parviendra à définir une vision claire et assortie de mécanismes de suivi et de mise en œuvre qui garantissent la mise en vigueur des résolutions issues de la présente session.
- 7- Par la suite, S.E. le Premier Vice-président de la République islamique d'Iran, Son Excellence M. Jahangiri, a prononcé un discours dans lequel il a tout d'abord souhaité la bienvenue aux délégués et invités participant à la dixième session de la Conférence islamique des Ministres de l'information. Il a noté que l'OCI, qui a été créée essentiellement pour défendre la cause de la Palestine, est appelée à jouer un rôle efficace à cet égard. Il a souligné l'importance de l'OCI, qui devrait, a-t-il dit, « exprimer de manière proactive les préoccupations et les intérêts de la Oummah islamique au niveau international », notant que son pays, en tant que membre actif de l'OCI, s'est engagé à contribuer à cette importante entreprise en coopération avec d'autres États membres. Le premier vice-président a dénoncé par ailleurs les tentatives croissantes orchestrées par certains médias occidentaux pour attiser l'islamophobie et la porter vers de nouveaux sommets. Il a également parlé de l'écart persistant dans le domaine des médias numériques qui amplifie la domination des médias occidentaux dans maints aspects et en particulier dans le

domaine de la lutte contre l'islamophobie. Il a souligné que le monde islamique a besoin d'être créatif, uni et progressiste en recourant de plus en plus aux technologies de l'information et de la communication pour être en mesure de combler les lacunes existantes de l'information et des médias.

- 8- La Conférence a élu à l'unanimité les membres de son bureau qui se compose comme suit:

- République Islamique d'Iran	Président,
- République du Soudan	Vice-présidents
- République du Niger	
- Etat de Palestine	
- République Gabonaise	Rapporteur

- 9- La Conférence a adopté son ordre du jour et son programme de travail, tels que proposés par la réunion préparatoire des hauts fonctionnaires: (OCI / ICIM-10/2014 / DA) et OIC / ICIM-10/2014 / WP).

- 10- Les Ministres et Représentants des Etats membres de l'OCI ont souligné dans leurs interventions la nécessité de se concentrer sur le rôle des médias dans la conjoncture actuelle et de continuer à dénoncer les atrocités commises par l'occupant sioniste dans son agression brutale contre la bande de Gaza, afin de mobiliser l'opinion publique islamique et internationale pour soutenir la cause palestinienne. Ils ont également souligné l'importance de la coordination entre les institutions en charge de l'action islamique commune dans le domaine de l'information eux-mêmes et avec le département de l'information du Secrétariat général. Les intervenants ont appelé les institutions et les organisations médiatiques des États membres à contribuer à refléter la véritable image de l'Islam et de répondre aux attaques des médias hostiles contre la religion islamique, ses symboles et ses lieux saints. Les orateurs ont souligné l'urgente nécessité de tirer le meilleur parti de la révolution de l'information et de la communication et de ses progrès foudroyants, notamment les réseaux sociaux compte tenu de leur rôle actif et important pour ce qui est de faire parvenir le message.

- 11- Le Directeur général du Centre de Recherche sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamiques à Istanbul (IRCICA) et le représentant de l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) ont prononcé à tour de rôle des allocutions devant la Conférence.

- 12- Se basant sur le rapport soumis par M. Peiman Saadat, Président de la réunion des hauts fonctionnaires sous le document: OIC/ICIM-10/2014/SOM-REP/FINAL), la Conférence a adopté les résolutions suivantes :

- a. **Le rôle des médias des Etats membres de l'OCI dans le soutien de la cause d'Al-Qods Al-Sharif et de la sainte mosquée d'Al-Aqsa**

Les participants à la conférence ont mis l'accent sur les circonstances particulières dans lesquelles se tient la 10^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de l'Information, à la lumière de la dynamique du changement que connaît le monde islamique et des souffrances que le peuple palestinien est en train d'endurer devant la poursuite de l'occupation et l'escalade de l'agression israéliennes, et devant les violations israéliennes incessantes dans les territoires palestiniens occupés, y compris dans la ville d'Al-Qods. Les participants ont dénoncé cette agression inique et salué la large condamnation internationale qu'elle a suscitée et le soutien qu'apportent les Etats islamiques et leurs peuples à la cause palestinienne, soutien qui s'est exprimé à maintes occasions dans les divers fora. Les participants ont également salué la reconnaissance de l'Etat de Palestine par l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (UNESCO), réaffirmant leur soutien à la requête de l'Etat de Palestine d'adhérer à l'ONU en qualité de membre à part entière.

Dans le cadre de leurs débats sur la nécessité de continuer à assurer une large couverture aux événements pour mettre à nu les politiques israéliennes à l'encontre du Peuple palestinien, les participants ont lancé un appel pressant aux médias des Etats membres pour assurer une couverture permanente et complète de ces événements et mettre en évidence les effets dévastateurs de l'agression israélienne dans les territoires palestiniens, qui prend pour cible le peuple palestinien, et pour également mettre sous les projecteurs les violations des droits de l'homme et les crimes de guerre perpétrés par Israël à travers cette agression. Dans cette optique, la conférence a adopté le projet de résolution n°1/10-INF sur *le rôle des médias des Etats membres de l'OCI dans le soutien à la cause de la ville d'Al-Qods Al-Sharif et de la sainte mosquée d'Al-Aqsa*.

b. L'action médiatique intérieure et extérieure menée en collaboration avec les institutions médiatiques des Etats membres et les médias internationaux

La Conférence s'est félicitée des efforts déployés par le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique dans le domaine de l'interaction avec les médias extérieurs, avant de mettre l'accent sur l'impératif de fournir les moyens financiers nécessaires pour le financement des projets ayant trait à l'interaction directe avec les médias étrangers, et la nécessité de réfléchir à la création d'un fonds alimenté par les contributions volontaires des Etats membres, des institutions et des simples particuliers. Dans ce cadre, la conférence a adopté le projet de résolution n°2/10-INF sur *L'action médiatique intérieure et extérieure menée en collaboration avec les institutions médiatiques dans les Etats membres et les médias internationaux*.

c. Le renforcement de l'action médiatique islamique commune

La Conférence a examiné la question du renforcement des différents organes d'information opérant dans le cadre de l'OCI, dont le Comité permanent de l'information et des affaires culturelles, l'Agence islamique internationale de presse, l'Union des radiodiffusions islamiques, le Forum des autorités de régulation de l'audiovisuel des Etats membres de l'OCI, le Forum des journalistes de l'OCI et le Groupe de réaction aux urgences informatiques de l'OCI. Elle a, ensuite, appelé l'ensemble des Etats membres à verser leurs contributions aux

budgets de ces institutions, à participer de manière active à leurs travaux et à bénéficier des prestations qu'elles offrent. La conférence a également recommandé d'assurer une meilleure coordination et de renforcer la concertation entre ces diverses institutions et le département de l'information du Secrétariat général de l'Organisation, dans le but de donner plus de visibilité à l'action médiatique de ces institutions, de faire mieux connaître au monde islamique le rôle important qu'elles assument, et partant, de consolider l'action islamique commune dans le domaine de l'information. La conférence a adopté à cet égard d'adopter le projet de résolution n°3/10-INF sur *l'action médiatique islamique commune*.

Le soutien du processus de mise en œuvre du programme d'information spécial pour l'Afrique visant à mettre en relief sa place et son rôle au sein du monde musulman, et l'extension de ce programme à d'autres régions.

La Conférence a examiné la question de la mise en œuvre du programme d'information spécial pour l'Afrique, afin de mettre en relief sa place et son rôle au sein du monde musulman. Elle a invité les Etats membres à prendre en charge ce projet, en assurant son financement ou en apportant un soutien financier au Secrétariat général pour le mettre en œuvre et l'étendre à d'autres régions. Les participants ont souligné l'importance de ce projet qui contribue à mieux faire connaître les composantes du continent africain et à mettre en lumière ses potentialités économiques, culturelles, touristiques et naturelles, de manière à projeter une image radieuse du continent dans les médias locaux et internationaux. La conférence a adopté à cet égard d'adopter le projet de résolution n°4/10-INF sur *Le soutien du processus de mise en œuvre du programme d'information spécial pour l'Afrique en vue de mettre en relief sa place et son rôle au sein du monde musulman et d'étendre ce programme à d'autres régions*.

d. La coopération et la coordination médiatique entre l'OCI et ses institutions au service des causes de l'Oummah islamique

La Conférence a salué le rôle joué par les institutions médiatiques opérant dans le cadre de l'OCI et appelé en même temps toutes ces institutions à contribuer à la valorisation de leur rôle dans les différents médias. Elle a invité le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique et les institutions qui en relèvent et, tout particulièrement, celles opérant dans le domaine de l'information, à intensifier la coordination, à concevoir des programmes communs et à effectuer des visites de terrain pour permettre à tous de prendre connaissance de visu de l'action de ces institutions. La conférence a adopté à cet égard d'adopter le projet de résolution n°5/10-INF sur *La coopération et la coordination médiatique entre l'Organisation et ses institutions au service des causes de l'Oummah islamique*.

e. Les progrès accomplis dans le projet de lancement d'une chaîne satellitaire islamique de l'« OCI »

La Conférence a examiné les progrès accomplis dans le projet de lancement d'une chaîne satellitaire de l'« OCI » et à la faveur des réunions organisées à cette fin, avant d'aborder les obstacles qui entravent la concrétisation de ce mégaprojet. La conférence a adopté à cet égard le projet de résolution n°6/10-INF sur « *les progrès accomplis dans le projet de lancement d'une chaîne satellitaire de l'OCI* ».

f. Augmentation de la visibilité médiatique de l'OCI en termes de leadership sur les questions liées à l'échange culturel, au développement et au dialogue interculturel

La Conférence a discuté de la question de la visibilité médiatique de l'OCI en termes de leadership sur les questions liées à l'échange culturel, au développement et au dialogue interculturel et exhorté les Etats membres à assurer la couverture médiatique des activités de l'Organisation. La conférence a salué le rôle que joue l'OCI dans ce domaine et a adopté le projet de résolution n°7/10-INF relatif au *renforcement de la visibilité médiatique de l'Organisation de la Coopération Islamique en termes de leadership sur les questions liées à l'échange culturel, au développement et au dialogue interculturel*

g. Renforcement des capacités et de la productivité des journalistes et des institutions médiatiques dans les Etats membres, et intensification de la coopération entre eux :

La Conférence a examiné les moyens susceptibles d'améliorer les qualifications et la productivité des journalistes et des institutions médiatiques des Etats membres et d'intensifier la coopération entre eux, se félicitant des efforts déployés par le département de l'information du Secrétariat général de l'Organisation dans ce sens, dont l'organisation d'une session de formation à la rédaction des communiqués de presse, à laquelle avaient participé 22 agents du Secrétariat général et des organes médiatiques relevant de l'Organisation, session qui a été assurée par l'Académie des sciences appliquées de l'information du Prince Ahmed Bin Salman, et ce, du 27 au 30 octobre 2014. Cette session visait à développer les aptitudes des stagiaires en termes de rédaction des communiqués de presse. La conférence a adopté à cet égard le projet de résolution n°8/10-INF sur *l'amélioration des qualifications et de la productivité des journalistes et des institutions médiatiques des Etats membres, et l'intensification de la coopération entre eux*.

h. Création d'une unité des publications au sein du département de l'information du Secrétariat général de l'OCI :

La Conférence a examiné la possibilité de créer une unité des publications au sein du département de l'information du Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique, compte tenu du nombre croissant des publications et des périodiques publiés et édités par le département de l'information et dont il doit assurer l'impression et le tirage sur place. Elle a adopté à cet égard d'adopter le projet de résolution n°9/10-INF sur *la création d'une unité des publications au sein du département de l'information du Secrétariat général de l'OCI*.

13- La Conférence a adopté la Déclaration de Téhéran (document n°OIC/ICIM-10/2014/DECLARATION/FINAL), qui est ci-jointe.

14- La Conférence a décidé de constituer un comité pour la supervision et le suivi des résolutions de la 10^{ème} session de la CIMI, qui se compose de la Troïka formée du président de la session précédente, du président en exercice et du président de la prochaine session de la conférence des ministres de l'Information, en plus du

Royaume d'Arabie Saoudite, en tant que pays siège, de la République du Sénégal qui assure la présidence du COMIAC et du Secrétaire général ou son représentant. Ledit comité doit se réunir une fois au moins au cours de la session actuelle et à chaque fois que le besoin, sur convocation de son président et en concertation avec le Secrétaire général de l'OCI.

- 15- La Conférence a adopté le rapport final de la session (document n° OIC/ICIM-10/2014/REP/FINAL)
- 16- La Conférence s'est félicitée des offres faites par les représentants de la République Tunisienne, de la République populaire du Bangladesh et de la République d'Azerbaïdjan, d'abriter la 11^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de l'Information (CIMI). Toutefois, et après les consultations entreprises en présence du Secrétaire général de l'OCI et du Président de la 10^{ème} session de la CIMI, il a été convenu que la République Tunisienne accueillera la 11^{ème} session de ladite conférence en 2016.
- 17- La Conférence a adressé l'expression de sa plus profonde gratitude et de son respect déférent à Son Excellence le Président de la République islamique d'Iran Hassan Rouhani, ainsi qu'à son premier vice président, Son Excellence M. Jahangiri, pour son haut patronage de la Conférence. La Conférence a exprimé à cet égard tous ses remerciements au gouvernement, au président et au peuple de la République islamique d'Iran pour leur généreuse hospitalité et leur accueil cordial. Elle a également fait part de sa considération à Son Excellence le Ministre iranien de la Culture et de l'orientation islamique, Son Excellence Ali Jannati, pour les excellentes dispositions prises afin de garantir le succès de la session et pour le talent avec lequel il a conduit les travaux, tout comme elle a remercié le ministère iranien des Affaires étrangères, l'agence iranienne de presse et tous leurs collaborateurs pour les grands efforts qu'ils ont investis dans la préparation et le bon déroulement des travaux de la 10^{ème} session.
- 18- Les participants ont salué les efforts acharnés déployés par le Secrétaire général de l'OCI, Son Excellence Iyad Ameen Madani et par tous ses collaborateurs du Secrétariat général pour organiser la conférence et assurer la coordination avec les autorités iraniennes compétentes en vue de garantir le déroulement de cette session dans les meilleures conditions et d'en garantir le succès escompté de l'action islamique commune dans le domaine de médias.
